

CBA PARIS
96 rue Edouard Vaillant
92300 LEVALLOIS
SIRET 790171607 00019 **APE/NAF** 7311Z

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/06/23 au 30/06/23
Paiement le 30/06/23 par Virement

Conv. coll. ENTREPRISE DE LA PUBLICITE

Matricule 0138
Ancienneté 23 an(s) et 3 mois
Emploi Directeur Artistique Senior Indice
Qualification Niveau 3.3
Département Coef.
Catégorie Cadre forfait jour (218)

Mme VENEZIA VALERIE

32 rue d'Alsace
92110 Clichy

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Salaire mensuel				4150,00		
Prime exceptionnelle				1000,00		
TOTAL BRUT				5150,00		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		5150,00			0,00	360,50
		25900,00			0,00	1554,00
Complémentaire Santé		3666,00	1,720		63,06	67,82
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		3666,00	0,260		9,53	19,06
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES						
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		3666,00	6,900		252,95	313,44
Sécurité Sociale déplafonnée		5150,00	0,400		20,60	97,85
Complémentaire Tranche 1		3666,00	4,010		147,01	220,33
Complémentaire Tranche 2		1484,00	9,720		144,25	216,22
Contribution d'Equilibre Technique		5150,00	0,140		7,21	10,82
FAMILLE						
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage		5150,00			0,00	207,55
APEC		5150,00	0,024		1,24	1,85
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						
		5150,00			0,00	410,27
		95,78			0,00	7,66
		9,00	44,445		72,00	90,00
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		5155,66	6,800		350,58	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		5155,66	2,900		149,52	0,00
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS					0,00	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				1228,78		3796,40
MONTANT NET SOCIAL					3969,54	
Remboursement Transport				84,10	75,000	63,08
MONTANT NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU						3984,30
IMPOT SUR LE REVENU						
Montant net imposable						4210,56
Montant net des heures compl/suppl exonérées						0,00
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE				4210,56	1,40	58,95
MONTANT NET A PAYER (en Euros)						3925,35
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR						8947,95

Cumuls	Salaire brut	Ch. salariales	Ch. patronales	Av. en nature	Jours travaillées
Période	5150,00	1228,78	3797,95	0,00	18,17
Année	25900,00	6342,58	12958,20	0,00	109,00
Compteurs	Pris	Restant	Acquis		
Congés	0,0000	25,0000	2,0830		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.
Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

© Sage

Ex Nihilo

225 avenue Ibrahim Ali
13015 Marseille

Siret 393 916 473 00068
Code APE 9001Z

Convention Collective : Ent. Artistiques et Culturelles -
IDCC 1285

Bulletin de paie

Période du 23/06/23 au 24/06/23

127

Règlement 30/06/23 par virement
Numéro d'objet 14 7Z 556804 83
Analytique 3ANNIV

Rui OWADA

Emploi Artiste Musicien
Statut Artiste
NIR 1 69 09 99 217 031 12
N° Congés Sp. T 067 384
Date d'entrée 05/04/22

32 rue d'Alsace
92110 Clichy

libellé	base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
1 Cachet(s) isolé(s) répétition(s)	53,00		53,00	
1 Cachet(s) isolé(s) 2ème répétition	53,00		53,00	
1 Cachet(s)	95,00		95,00	
1 Cachet(s) isolé(s) 2ème représentation	95,00		95,00	
Salaire brut	296,00			
SANTE				
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès				14,50
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	296,00	0,120 %	0,36	3,08
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				4,00
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée	296,00	4,830 %	14,30	17,73
Sécurité Sociale déplafonnée	296,00	0,280 %	0,83	3,94
Complémentaire Tranche 1	296,00	5,300 %	15,69	16,99
FAMILLE				7,16
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	296,00	2,400 %	7,10	28,71
CONGES SPECTACLES				45,88
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				10,26
COTISATIONS PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE				5,03
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	293,90	6,800 %	19,99	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	293,90	2,900 %	8,52	
Total des Cotisations et Contributions			66,79	157,28

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU**229,21**

Impôt sur le revenu	base	taux non personnalisé	montant	cumul annuel
Montant net imposable			240,81	740,33
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00	0,00 %	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées				0,00

BASE	Période	Cumul
Cachets	4,00	14,00
Jours	2,00	7,00
Salaire brut	296,00	910,00

Net payé**229,21** €

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations empl.
453,28 €	0,00 €

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin de salaire sans limitation de durée, il peut vous aider à faire valoir vos droits.
Pour plus d'explications sur les différents termes utilisés, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur le portail du service-public.

GHS - sPAIEctacle ©